

<https://snetap-fsu.fr/Nlle-Aquitaine-Contre-la-suppression-du-poste-culture-a-la-DRAAF-SRFD.html>



# **Nlle Aquitaine - Contre la suppression du poste "culture" à la DRAAF / SRFD**

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 12 février 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

[SIGNER LA PETITION](#)

à **Monsieur Philippe VINCON**  
**Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche**  
[DGER](#) - 1 ter, avenue de Lowendal  
75700 PARIS 07 SP

Date : 12 février 2019

Objet : Suppression de poste ADC en région Nouvelle Aquitaine

Monsieur le Directeur Général

Le Snetap-[FSU](#) est alerté par la communauté éducative et en particulier par les enseignant.es d'[ESC](#) d'Aquitaine, suite à la disparition, dans la note de mobilité printemps 2019, du poste ADC (Animation et Développement Culturel) en [DRAAF](#) Nouvelle-Aquitaine.

Nous tenons à vous rappeler l'importance de cette mission pour l'ensemble des établissements de cette région ; et il nous semble que le Directeur Régional, lui même conscient de la nécessité de ce poste, vous a fait une demande soutenue pour que vous le renouveliez.

En effet, sans un poste dédié, il est impossible pour l'administration déconcentrée de remplir ses missions et responsabilités dans le suivi de la politique régionale pour l'Education Artistique et Culturelle (EAC), l'animation et la coordination des réseaux ESC (Éducation SocioCulturel), le lien avec le réseau national ADC et enfin l'accompagnement des actions culturelles en établissements.

Le "Complexe Régional d'Animation Rurale et Culturelle d'Aquitaine" (CRARC), malgré le contexte économique défavorable, a réussi à augmenter de 20 % en 4 ans les subventions mobilisées au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle. C'est dire le dynamisme des actions sur cette région au service de tous les élèves, apprenti.es, étudiant.es. Tous les acteurs et actrices du territoire connaissent et reconnaissent la mission culture de l'enseignement agricole et son animatrice. Le CRARC et la qualité de son travail ont été valorisés par les collectivités territoriales en le considérant comme "opérateur culturel".

Au delà des enjeux à moyen et long termes d'éducation et de spécificité de l'enseignement agricole, il est aussi question de la pérennité du service et du suivi des actions engagées qui sont souvent innovantes en termes de mixité des publics, de mutualisation et d'animation du territoire.

Qui va gérer les dotations de 88 500 Euros pour nos élèves ?

Vous n'êtes pas sans savoir que ce poste n'est pas "doublonné" en DRAAF ce qui veut dire que personne n'a les compétences en son sein pour conserver la confiance des partenaires ni les moyens (financiers) d'action aux établissements.

**Si ce poste n'apparaissait pas dans un additif prochainement, cela confirmerait que le Ministère de**

**l'Agriculture met un terme à la priorité gouvernementale donnée à l'éducation artistique et culturelle. En effet, il renoncerait ainsi à l'application du plan d'action commun signé par, Madame Nyssen, Ministre de la Culture, et Monsieur Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, le 17 septembre 2018 et devant permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de qualité.**

**Aussi nous vous demandons de reconsidérer votre position et de réintroduire le poste ADC en DRAAF Nouvelle-Aquitaine dans l'additif à la note de mobilité printemps 2019.**

Le Snetap-FSU se tient à votre disposition pour vous apporter tous les éléments concernant la nécessité de renouvellement de ce poste et vous alerte sur l'attachement des personnels à cette mission, leur forte mobilisation pour la défendre ainsi que le poste pour la remplir.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

Olivier BLEUNVEN  
Secrétaire Général Adjoint Snetap-FSU